

RAPPORT D'ACTIVITES

ASET HAUTE-GARONNE

(Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes et autres jeunes en difficulté)

ANNEE 2018



ASET HAUTE GARONNE :

Adresse postale : Maison des Associations, Place de la Mairie, 31 170 TOURNEFEUILLE

**Adresses électroniques : coordiaset.31@wanadoo.fr
aset.31.gdvht@orange.fr**

**Téléphones : 05 61 30 35 62
06 08 00 23 64**

INTRODUCTION

« Quand l'école va vers eux pour ensuite favoriser l'inclusion scolaire. »

Le rapport d'activités présente d'abord l'histoire de l'association ASET (Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes et Autres jeunes en difficulté), de manière générale, puis dans le département de la Haute-Garonne. Les activités menées pendant l'année 2018 sont décrites ensuite.

Fondée en 1969 à Romainville (93), l'ASET (<https://youtu.be/znVuyYfEDiA>) a pour objet de favoriser la scolarisation des enfants tsiganes, éloignés de l'École. Ces jeunes sont issus de familles sédentarisées et nomades. Cette minorité culturelle qui reste bien souvent ignorée, voire rejetée de notre société majoritaire est frappée d'un triple handicap : l'analphabétisme, les difficultés de stationnement et de logement et l'inquiétude face à l'école.

L'association, d'éducation populaire, a pour objet :

1°) *De promouvoir la scolarisation des enfants tsiganes et autres jeunes en difficulté en collaboration avec les écoles....*

2°) *De défendre le droit à l'école et, par voie de conséquence, le droit au stationnement et au logement des familles ayant des enfants à scolariser.*

Dès les années 1970, des postes d'assistants scolaires ont été créés pour faire le lien entre des familles roms sédentarisées et des écoles publiques de la banlieue nord de Paris.

Puis, pour atteindre des centaines d'enfants jamais scolarisés, qui stationnent sur des terrains précaires, l'ASET demande la création d'un poste d'enseignant itinérant dans le cadre de la circulaire n° 70-428 du 9 novembre 1970, relative à la *Scolarisation des enfants de familles sans domicile fixe*.

Elle recherche des subventions pour financer une salle de classe dans un véhicule. Des institutions répondent favorablement à ce projet.

Le ministère de la Solidarité finance le premier « camion-école » en 1982. Le Conseil départemental de la Seine Saint-Denis participe aux frais de fonctionnement. Un poste est obtenu à l'Education Nationale. Il est rattaché à une école privée sous contrat à Pantin (93).

L'enseignant nommé est aussi membre actif de l'ASET conformément à sa mission.

Alors, une nouvelle page de l'histoire de la scolarisation des derniers enfants de la République non scolarisés va enfin pouvoir s'écrire à la rentrée scolaire de 1982.

Face au succès de ce mode de scolarisation et à des besoins éducatifs reconnus, une classe mobile sera mise en service en Haute-Garonne quelques années plus tard.

L'ASET EN HAUTE-GARONNE

L'histoire de l'association se décline en trois périodes.

1°) 1989, création de l'ASET antenne Haute-Garonne et du premier « camion-école »

La première antenne scolaire mobile a été créée en 1989, afin d'intervenir sur Toulouse et l'agglomération. Elle fait suite à une demande de familles, séjournant entre Paris et Toulouse et qui avaient déjà fréquenté la classe itinérante dans le département de la Seine-Saint-Denis. En effet c'est Caloun qui interpella M. Raffara un jour sur un parking à Aulnay-sous-Bois : « *Tu devrais venir avec moi à Toulouse...il y a toute ma famille ...On a besoin de toi.* » Ce projet initié par l'ASET fut mené en collaboration avec l'école Saint Joseph de Toulouse, pour le rattachement administratif du poste, l'Inspection Académique de la Haute-Garonne et l'Association Tsiganes Solidarités (ATS), appelée dorénavant CCPS.

Dès la première année de mise en service de cette structure scolaire mobile, l'enseignant a également impulsé la scolarisation des enfants tsiganes dans des écoles à Colomiers et à l'école de La Salle de Pibrac. En effet, plusieurs heures étaient réservées dans sa fiche de poste pour réaliser cette mission d'intégration scolaire.

2°) 1990-2003, création de postes d'enseignants (3 nouvelles classes) et d'assistants scolaires

Au cours de la première année de fonctionnement, l'ASET pointe à nouveau l'absence totale de scolarisation et de contact avec le système éducatif de plusieurs dizaines d'enfants.

De faite, des familles vivent à l'écart dans des zones squattées, voire insalubres, de l'aire urbaine de l'agglomération toulousaine.

Face à ce constat, trois nouveaux postes d'enseignants (deux dans le privé à l'école St Joseph de Toulouse et un dans le public) seront créés dans une perspective de passerelle entre les Tsiganes et l'Ecole.

En 1996, l'ASET est ainsi propriétaire de trois « camions école ». Ils ont été financés notamment, par la Fondation de France, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et l'Etat. La ville de Toulouse possède un véhicule.

Afin de favoriser la scolarisation des enfants, l'association a embauché pendant plusieurs années (1993-1998) deux assistants scolaires, Nicky et Dalila, issus des « Gens du voyage ». Ils ont respectivement travaillé sur les aires d'accueil de Ramonville et de Cugnaux, en lien avec les Mairies et les écoles de quartiers. Plus tard, une maman de la communauté a aussi été membre de l'association pour faire de la médiation sur Colomiers. Ce travail a permis une meilleure liaison avec les écoles. En lien avec la mairie un « busing » a été mis en place pour répartir les enfants dans plusieurs écoles. Finalement ce sont des dizaines d'enfants qui ont été scolarisés pour la première fois dans les écoles communales, puis au collège Voltaire de Colomiers.

Suite à la création d'aires d'accueil, à la connaissance des familles, et à un travail en partenariat avec les collectivités (SIEANAT, Conseil Départemental de la Haute-Garonne et communes), une véritable démarche de scolarisation en école de secteurs se met peu à peu en place. Des établissements scolaires et des partenaires demandent des temps d'échanges, de conseils et d'information au sujet de ces « nouveaux élèves ». Petit à petit, un climat de confiance se tisse avec les familles. Elles ont besoin de renseignements et de temps d'écoute, même si beaucoup éprouvent encore « un sentiment de honte ». Des familles, écoles et collectivités sollicitent ainsi régulièrement l'ASET. Aussi, du temps institutionnel pour répondre à ces demandes diverses et nombreuses demeure capital.

3°) 2003-2018, évolution du contexte et réajustement des activités de l'ASET

La mise en œuvre du Schéma Départemental en 2003, l'application de la Circulaire n° 2002-101 du 25 avril 2002 et l'évolution significative de la situation de scolarisation des enfants du voyage et de familles non sédentaires dans le département de la Haute-Garonne ont impliqué la modification des caractéristiques du poste d'enseignant « itinérant » de M. Raffara, membre de l'ASET.

Ses missions ont été organisées en deux mi-temps : enseignement en classe mobile et activités de coordination des classes mobiles (public et privé) et actions de scolarisation sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale Coordonnateur départemental Enfants du voyage (Edv).

L'objectif était aussi d'impulser une scolarisation des enfants en écoles de secteurs suite au retrait d' ½ ETP devant les élèves de la classe mobile. Des dispositifs « passerelles » au collège ont été créés pour des élèves en rupture scolaire et inscrits au CNED.

Aussi, les activités originelles d'aide à la scolarisation de l'association ASET ont été dès lors reconnues et finalement intégrées pour leur volet éducatif par l'Education Nationale. Le travail de médiation, d'accompagnement à la scolarisation des Edv et de coordination est ainsi acté par ce mi-temps de poste « référent ». Il a été contractualisé par une lettre de mission en 2003 qui donne la nature et le contenu de cette nouvelle tâche.

L'association ASET met alors à disposition de cette nouvelle mission, un véhicule de service, un téléphone portable et le centre de documentations. Ainsi a été créé le pôle ressources itinérant (ASET 31 et Circonscription EN HG5) acté dans le schéma départemental d'accueil des Gens du voyage en 2009. Il est toujours en fonctionnement actuellement.

Depuis la rentrée de 2013, M. Raffara est à temps plein « détaché » au niveau départemental pour la scolarisation des EFIV, au titre de chargé de mission. Le travail en partenariat avec les services du Conseil Départemental, les collectivités, MANEO, les associations et les familles se poursuit.

Suite à la réorganisation de l'ASET nationale et à la création de la FASET (Fédération des ASET départementales), l'ASET 31 a été constituée en décembre 2011 en association départementale à part entière. Son siège est à Tournefeuille. Elle est composée en partie d'enseignants à la retraite, d'élus et de responsables engagés dans la société civile.

En septembre 2013, l'ASET 31 n'a plus en charge les camions école. Elle n'est plus liée avec l'école St Joseph de Toulouse pour la scolarisation des enfants du voyage.

L'action de scolarisation en camion- école est portée entièrement par l'école St Joseph de Toulouse.

Depuis la rentrée scolaire 2018, il ne reste plus que deux classes mobiles maternelle de l'école privée St Joseph de Toulouse. L'objectif de ces structures de pré-scolarisation demeure la préparation à une scolarisation en établissements de secteurs et la médiation auprès des populations de ressortissants européens des campements.

ACTIVITES EN 2018

1°) Objet et apport de l'association

Cette année encore l'ASET 31 poursuit sa mission conformément à ses statuts.

L'action se poursuit selon plusieurs axes :

- établir des liens avec toutes les associations et collectivités publiques impliquées auprès des familles du voyage, afin de promouvoir toutes actions autour de la scolarité et de faciliter des activités culturelles, sportives, sociales et éducatives.
- mettre à disposition du pôle EFIV le véhicule de service pour favoriser la scolarisation en établissements dès l'école maternelle
- mettre à disposition le centre de ressources et de documentation auprès des acteurs et partenaires de l'Ecole.
- recevoir les familles qui résident sur les aires d'accueil communales et les terrains précaires, dans le bureau mobile.

L'ASET 31 dispose d'un véhicule de service, d'un téléphone portable et d'un centre de documentation. Aussi ce pôle de ressources itinérant de proximité fonctionne toujours pour aider à l'inclusion scolaire des enfants et ce en lien avec les partenaires Education nationale, collectivités, associations et familles. Il est sous la responsabilité de M. Raffara, conseiller technique EFIV à la DSDEN 31.

Grace à ce dispositif, le travail a pu continuer sur le terrain, au cours de l'année 2018, auprès de nombreuses familles désireuses de scolariser leurs enfants et des acteurs et partenaires de l'Ecole.

Il s'agit d'un travail de mise en lien, d'aide et de conseil pour faciliter la scolarisation et la scolarité des élèves, parfois très éloignés de la culture scolaire.

Par ailleurs, la connaissance des familles et de leurs lieux de séjour sur des aires d'accueil communales, des terrains familiaux ou précaires a permis d'établir une cartographie des stationnements, pour impulser ainsi une scolarisation dans les écoles en lien avec les collectivités. La confiance tissée depuis de longues années est le garant de cette action de proximité.

Des rencontres sur les différents lieux de séjour des voyageurs ont favorisé l'inscription et le suivi des enfants dans des écoles primaires et au collège. L'objectif est de faciliter l'intégration dans les établissements de secteur.

2°) Etat des lieux de stationnement précaires en 2018

Il ne décrit en aucun cas un panorama général de la situation de tous les terrains et stationnements illicites et précaires dans le département de la Haute-Garonne et notamment dans l'agglomération toulousaine.

- Préambule :

- Cette année, ce sont toujours environ plus de 400 caravanes qui stationnent sur différents lieux illicites de l'aire urbaine toulousaine.

- Principaux stationnements précaires

1°) Secteur du SICOVAL (30 à 50 caravanes) réparties sur de nombreux sites

2°) Zone commerciale à Portet (20 à 40 caravanes)

5°) Zone de la Mounède (80 caravanes)

6°) Zone Paleficat à Toulouse (20 caravanes)

7°) Zone verte de Sesquières (10 à 80 caravanes)

8°) Le long de la route de Paris, au nord (Aucamville, Fenouillet, Lespinasse, St Alban et St Jory...) sur plusieurs sites (50 caravanes)

9°) Tournefeuille, Plaisance du Touch (10 à 30 caravanes)

10°) Zone de la Ménude de Plaisance du Touch, Colomiers (20 à 30 caravanes)

11°) Zone du Palays (20 à 30 caravanes)

12°) Cornebarrieu (20 caravanes)

3°) Situation générale au sujet de la scolarisation

« Les enfants du voyage » sont confrontés à plusieurs difficultés qui sont de nature sociale et culturelle en lien avec les conditions de séjour et de stationnement. Les déplacements ne contribuent pas à la continuité scolaire. De plus, ils vivent parfois dans un univers culturel et éducatif caractérisé par des représentations sur l'école et les apprentissages différentes de celles des autres familles. Le mode de relation à l'enseignement reste discontinu. De nombreux enfants subissent des ruptures de scolarité du fait de l'instabilité des lieux de campement et de stationnement.

L'absentéisme scolaire demeure encore important selon les situations familiales. Les enfants sont pour la majorité en décalage scolaire important avec leur classe d'âge. Les familles demeurent dépourvues de capital scolaire et académique.

4°) En route vers les établissements scolaires de quartiers

La scolarisation dépend d'abord d'un impératif : celui de pouvoir stationner, se loger. C'est à dire de donner la possibilité aux familles de s'installer suffisamment longtemps afin de pouvoir inscrire leurs enfants dans des établissements de quartier. L'obligation de scolariser quand les familles sont en situation de stationnement illégal, ne s'effectue plus en ce qui concerne l'élémentaire dans les camions écoles de l'Ecole Privée St Joseph de Toulouse, mais dans des classes ordinaires des écoles publiques avec l'aide de trois enseignantes itinérantes qui dépendent du pôle EFIV à la DSDEN 31. Elles interviennent de manière sectorisée. Depuis la rentrée scolaire 2016, il n'y a donc plus de camion école élémentaire conformément à la politique d'inclusion scolaire.

Les familles ont stationné essentiellement sur les mêmes secteurs dont les aires d'accueil pendant une partie de l'année scolaire. On constate donc une permanence régulière des Gens du voyage dans le temps et dans les mêmes zones géographiques. Le nombre de caravanes est en augmentation régulière depuis plusieurs années avec une tendance à la sédentarisation.

Les enfants qui résident sur des aires d'accueil communales sont de plus en plus scolarisés de la maternelle au collège, voire au lycée. Ce travail est aussi réalisé en étroite collaboration avec les communes et MANEO (collectivité qui gère une partie des aires d'accueil)

Il n'y a pas eu de manière récente de créations d'aires d'accueil et d'ouvertures de terrains familiaux, pourtant prévus par le schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage. Les aires d'accueil sont souvent pleines. Toutefois, certains emplacements ne sont pas occupés par les familles pour des raisons socioculturelles et financières.

Cependant, c'est la première année que deux aires d'accueil de grands passages ont été ouvertes sur la commune de Castelginest et de Toulouse de mai à octobre 2018. Un accueil régulier a été proposé dans le bureau mobile de l'ASET pour organiser la scolarisation des enfants dans les écoles des deux communes concernées. Cette présence, notamment le lundi matin, a été très appréciée des familles. Sur ces deux sites, nous retrouvons finalement une partie des familles toulousaines.

Les aires d'accueil sont un élément essentiel pour garantir la scolarisation des enfants.

Environ, une centaine d'enfants ont été accompagnés vers les écoles, notamment de Toulouse et des communes de l'agglomération en lien avec le service des affaires scolaires et des élus. Cette coopération permet l'application de procédures simplifiées avec souplesse et réactivité.

La DSDEN 31 a positionné trois enseignantes ressources itinérantes. Elles sont en relation avec les familles et facilitent l'inclusion dans les classes par une prise en charge personnalisée avec l'aide d'évaluations diagnostiques notamment.

Elles ont été introduites et présentées auprès des familles grâce au pôle « ressource mobile ». C'est un espace interculturel, intermédiaire de rencontre et de dialogue qui vise à mieux se connaître et se comprendre pour favoriser la scolarisation des enfants dans les écoles et les collèges de quartier dans la compréhension mutuelle.

5°) Centre de ressource mobile (service public de proximité)

Concernant le véhicule, des réparations importantes ont été réalisées et des démarches effectuées auprès de la mairie de Tournefeuille pour la recherche d'un lieu de gardiennage.

Une ancienne classe mobile de l'ASET a donc été transformée en centre de ressources de proximité depuis dix ans. Il permet l'accueil, la rencontre des familles des Gens du voyage et des acteurs et partenaires de l'école.

C'est un lieu chaud et convivial, un bureau d'accueil itinérant de terrain, un service public de proximité. Ce véhicule de service fonctionne selon les besoins plusieurs jours par semaine.

Une Inspectrice de l'Education Nationale est venue rencontrer des familles sur plusieurs terrains dans le véhicule. Les Voyageurs ont pu ainsi exprimer leurs ressentis et attentes vis-à-vis de l'école, mais aussi leurs difficultés. Ce fut un moment intense et important pour les Gens du voyage, une véritable reconnaissance institutionnelle.

Des contacts ont eu lieu également avec les référents jeunesse du Conseil Départemental, des agents de MANEO-SAGV31, de Toulouse Métropole, des responsables des organisations tsiganes...des familles et des directeurs d'écoles. Le véhicule « pôle ressource » est, non seulement connu et reconnu par les familles du voyage, mais il reste attendu sur des nombreux sites de stationnement communaux, précaires ou privés à Toulouse et dans l'agglomération. Une mise à jour de l'état des besoins de scolarisation s'effectue aussi avec les enseignantes itinérantes EFIV de la DSDEN 31.

Des aménagements sont encore à réaliser. Une exposition permanente est en cours d'élaboration. Des documents seront affichés dans le véhicule. Une bibliothèque mobile est en cours de construction avec déjà de nombreux ouvrages relatifs à la culture, l'histoire et la scolarisation des populations Tsiganes et Gens du voyage.

Une imprimante y a été installée.

Le véhicule a été notamment présenté au cours d'une formation pédagogique dans une école primaire pour expliquer l'histoire de la scolarisation des enfants du voyage. Les enseignants ont découvert cette ancienne classe mobile qui a rempli son rôle de passerelle. A ce jour, des élèves sont au collège.

Ci-dessous quelques ouvrages du centre de ressources :

SANGAN J.C. *Une école chez les tsiganes*, Droit et Liberté, 1974.

BARTHELEMY A. *Routes de gitanie*. Paris, Le Centurion, 1982, 182 p.

A.S.E.T. Haute-Saône « *i pourro* » *Enfants du voyage*, Lure 2002.

LIEGEOIS JP. *Roms et Tsiganes*. Collection Repères, la Découverte, 2009, 125 p.

POUEYTO J.L. *Manouches et mondes de l'écrit*, Karthala, 2012, 153 p.

Le centre de documentation de l'ASET qui se trouve aussi en partie dans les locaux du Rectorat est toujours mis à disposition des personnels de l'Education Nationale et des collectivités. De nombreux ouvrages sont présentés aux enseignants, notamment au cours des animations pédagogiques et des réunions organisées par le chargé de mission départemental.

Le pôle ressource s'est également déplacé sur plusieurs aires d'accueil gérées par Toulouse-Métropole et MANEO, suite aux demandes des familles. Ces rencontres s'effectuent aussi avec des enseignantes itinérantes du pôle EFIV qui enseignent auprès des élèves de ces terrains communaux. Cela permet un lien direct avec les parents d'élèves.

6°) Soutien CNED

Si la scolarisation des enfants du voyage au niveau élémentaire s'effectue maintenant dans des écoles de quartier, l'intégration dans les collèges pose davantage de difficultés. De nombreuses familles du voyage, notamment celles qui sont en stationnement illicite, ont choisi la poursuite de la scolarité de leurs enfants par le CNED. Cependant, ce type d'enseignement nécessite un accompagnement pour comprendre le fonctionnement des livrets d'apprentissage reçus en bloc en début d'année scolaire, respecter les dates d'envoi des devoirs et réaliser dans de bonnes conditions ces devoirs dans les différentes matières.

L'enseignant donne une aide administrative et des éléments méthodologiques.

Les bénévoles de l'ASET-31 apportent encore un peu de soutien.

Toutefois, cet accompagnement minimum demeure insuffisant. Il est proposé aux familles d'inscrire les jeunes dans les dispositifs passerelles des collèges à St Orens, Cugnaux et Plaisance du Touch.

7°) Rencontres (Conseil Départemental, Forum des langues, EN...)

Cette année, plusieurs agents des collectivités notamment de Toulouse Métropole et du Conseil Départemental (Directions enfance famille, et du développement social) sont venus rencontrer les familles sur leurs lieux de séjour, autant sur des terrains illicites que communaux. Ces temps de discussions furent très riches et ont permis de changer de manière réciproque le regard pour une meilleure compréhension mutuelle. La question récurrente a été celle concernant les conditions de vie, notamment le stationnement et l'habitat adapté afin d'amorcer un processus d'intégration pluraliste, notamment par l'Ecole.

Cet automne, l'ASET-31 a tenu un stand, avec son véhicule ressources, à la journée européenne des langues, place A. Bernard à Toulouse. Le thème portait sur l'histoire des Rroms et la langue romanès. Les membres de l'ASET sont venus avec des représentants de la communauté des Gens du voyage. Ils ont expliqué au grand public leur mode de vie en insistant sur l'importance de la transmission avec leur langue, « le manouche » langue uniquement orale, toujours parlée de nos jours. Ils ont longuement échangé avec le linguiste Marcel Courthiade en langue romanès. Ce fut un moment émouvant.

CONCLUSION

Les actions initiées et développées par l'ASET pour favoriser l'inclusion sociale, avec la mise à disposition de sa logistique (véhicule ressource itinérant et pôle ressources) sont recommandées par le dernier rapport public annuel de la Cour des comptes de février 2017.

En effet, le conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale préconise enfin lui-même « le développement des démarches « d'aller vers », en direction des personnes les plus fragiles, les moins visibles, et qui ne vont pas d'elles-mêmes vers les structures de droit commun, notamment les gens du voyage. Ces démarches constituent un levier de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès aux droits, en matière de santé, d'emploi, de logement, etc. » Dans ce cadre, le travail des associations, soit membres des réseaux nationaux partiellement financés par l'État (FNASAT, ASNIT, FASET, ANGDVC)¹⁸⁶, soit créées à partir d'initiatives locales, apparaît fondamental pour assurer cette intermédiation.

Aucun enfant ne doit être exclu du droit à l'éducation en raison de son origine, de son mode d'habitation et de la durée et des conditions de stationnement conformément aux engagements internationaux de la France et au code de l'éducation, l'instruction demeure obligatoire pour tous les enfants français et étrangers âgés de six à seize ans. Elle est prioritairement dispensée dans les établissements d'enseignement *en présentiel*.

Une démarche concertée, menée par l'ensemble des partenaires locaux, dont l'ASET HG, doit conduire à un processus d'intégration pluraliste de ces populations. Elle se concrétise par une action publique adaptée et volontariste déclinée dans un ancrage territorial précis.

Il s'agit bien de poursuivre une politique publique départementale d'aide à la scolarisation et à la scolarité des enfants des périphéries et de la misère sociale, comme le recommandent les textes de la République et les conventions des droits de l'enfant. C'est permettre également aux parents, y compris et surtout les parents les plus pauvres, de rentrer plus facilement en contact avec l'École.

Enfin pour aider la scolarisation des enfants itinérants, quelques pistes sont à nouveau proposées. Elles s'inscrivent naturellement dans le cadre du schéma départemental de la Haute-Garonne.

1°) Mettre à disposition des **terrains transitoires de 30 à 50 places dans l'aire de l'agglomération toulousaine** afin de permettre aux familles de mieux scolariser leurs enfants.

2°) Définir une action concertée (Parents, Mairie, Education Nationale) pour organiser la scolarisation de tous les enfants.

3°) Etablir un état des lieux des **besoins de scolarisation**

4°) Développer la scolarisation à **l'école maternelle et dans le second degré**.

5°) Organiser des sessions d'**information** et de **formation** regroupant les acteurs des différentes institutions et structures pour découvrir et connaître ce public.

Journée Européenne des Langues

PLACE ARNAUD-BERNARD

Dimanche 30 septembre 2018

14h00 à 18h00

CAFÉ DES LANGUES

proposé par l'association Bilingue :
une table par langue pour s'entraîner à parler avec des locuteurs

FORUM ASSOCIATIF

des associations linguistico-culturelles.
Toute l'après-midi des animations au milieu des stands
(démonstration de kung-fu et folklore des Andes avec le groupe
Kaipimenta)

16h00

CONVERSATION SOCRATIQUE

1018 - 2018

**Millénaire de l'exode du peuple rom
d'Inde vers l'Europe**

avec

Marcel Courthiade

Commissaire à la langue et aux droits linguistiques de l'Union romani internationale et
responsable de la Section de langue et civilisation romani à l'INALCO

Dans le cadre de la JEL organisée par le Carrefour Culturel Arnaud-Bernard et Escamblar
en partenariat avec : Bilingue / Maison de l'Europe Midi-Pyrénées / Touloungues / Chili-Culture et Solidarité / Centre
Culturel Espéranto / Midi Toulousain Québec / Association Géorgienne / ARR (association des russophone et
russophiles) / Association Douce Occitanie Roumanie / Association Shaolin Midi-Pyrénées / l'Italie à Toulouse /
Rencoint'roms nous / Estan Cabra / Parle / Journal arabe / Société Dante Alighieri de Toulouse /
FRNQUE, Tchéco-slovaque / Casal Catala / APSEM

Avec le soutien de la Mairie de Toulouse

et de la Délégation Générale à la langue française et aux langues de France

Contacts et renseignements : Carrefour Culturel Arnaud-Bernard / 06 61 12 11 16
carrefourculturel@arnaud-bernard.net

CONVERSATION SOCRATIQUE

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2018

16h00 PLACE ARNAUD-BERNARD

1018 - 2018

Millénaire de l'exode du peuple rom d'Inde vers l'Europe



avec
Marcel Courthiade

Commissaire à la langue et aux droits linguistiques de l'Union romani internationale et responsable de la Section de langue et civilisation romani à l'INALCO

L'exposition "La langue romani : un atout pour l'éducation et la diversité" de l'association Rromani baxt sera aussi visible en plein air rue Gramat (Arnaud-Bernard) vendredi 28/09 (toute l'après-midi jusqu'au soir avec le Repas-de-Quartier) et samedi 29/09 en journée.

Dans le cadre de la **Journée Européenne des Langues**

organisée par le Carrefour Culturel Arnaud-Bernard

Contacts et renseignements :
06 61 12 11 16

carrefourculturel@arnaud-bernard.net



MAIRIE DE TOULOUSE



En partenariat avec didattica et avec le soutien de la Mairie de Toulouse, du Conseil Départemental, de la Région Occitanie et de la Délégation Générale à la langue française et aux langues de France

IPNS / ne pas jeter sur la voie publique